



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N° 100/ 005 DU 25 JUIN 2020 PORTANT NOMINATION D'UN HAUT
CADRE AU CABINET CIVIL DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n° 1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n°100/141 du 25 août 2008 portant Modification du Décret n°100/247 du 24 août 2007 portant Réorganisation des Services de la Présidence de la République du Burundi ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommé Chef de Service d'Intendance :

Monsieur Côme NAHABAKOMEYE.

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 3 : Le présent décret entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Gitega , le 25 juin 2020,

Evariste NDAYISHIMIYE,

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Evariste Ndayishimiye', with a stylized flourish at the end.